

ÉLECTIONS 88

Turner se refuse à commenter le sondage Gallup

GUELPH, Ont. (PC) — Le chef libéral John Turner a encore une fois refusé hier de commenter le dernier sondage Gallup qui le place en tête dans l'opinion publique canadienne avec 43 pour cent des voix, alors que les conservateurs se retrouvent à 32 pour cent et les néo-démocrates à 22 pour cent.

"Je ne commente jamais les sondages, a dit M. Turner, qu'ils soient favorables ou non. Le seul vrai sondage c'est le jour du scrutin et nous allons continuer de travailler très fort, comme nous l'avons fait depuis six semaines, pour mériter la confiance des Canadiens."

Le fait que le sondage a aussi révélé que John Turner est toujours le troisième choix des Canadiens comme premier ministre et que c'est surtout parce qu'il combat le libre-échange que la faveur populaire donne son parti gagnant à ce stade-ci de la campagne, n'a pas non plus semblé l'inquiéter.

"J'ai toujours cru, a-t-il dit, que l'avenir du pays était plus important que le chef d'une formation politique. Cette question du libre-échange est évidemment plus importante que n'importe quel leader."

Mais dans son entourage, on parlait déjà de l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire le 21 novembre prochain "si la tendance observée dans ce dernier sondage se maintient".

C'est probablement pour cette raison que John Turner, visiblement regaillardé par la tournure des événements, a amorcé sa journée en poursuivant inlassablement ses objectifs principaux: démolir l'ac-

cord de libre-échange avec les États-Unis et discréditer Brian Mulroney, "celui qui d'un trait de plume a mis en péril le rêve canadien, vieux de 121 ans".

John Turner a souligné, devant plus de 300 personnes réunies dans un club de golf de Guelph en Ontario, que les Canadiens devaient voir cette élection comme "un véritable référendum sur l'avenir du Canada".

Forces du marché

Selon John Turner, qui aime bien, à l'occasion, se transformer en professeur d'histoire du Canada, le pays n'a pas été bâti par les seules forces du marché. "Lorsque les pères de la Confédération se sont réunis, a-t-il dit, ils ont construit une nation qui résisterait à la tentation continentaliste provoquée par les forces du marché et la vision américaine. Ils voulaient quelque chose de différent. Ils voulaient conserver notre tradition parlementaire britannique."

"Les forces du marché, a-t-il ajouté, ne nous auraient pas donné des logements sociaux, le transport public, un système d'assurance-maladie universel le plus efficace au monde. Brian Mulroney et ses conservateurs veulent tourner le dos à notre vision du Canada."

"Ils veulent un Canada, a-t-il poursuivi, qui ressemblerait à la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher, à l'Amérique de Ronald Reagan, où les riches s'enrichissent davantage, où les pauvres continuent de s'appauvrir et où la classe moyenne en prend pour son rhume. C'est le Canada que les conservateurs ont bâti durant leurs quatre années de pouvoir."

Les libéraux feront mourir l'Accord du lac Meech, prévient Mulroney

GATINEAU (PC) — L'élection d'un gouvernement libéral n'entraînera pas seulement la mort de l'Entente sur le li-

bre-échange, mais également celle de l'Accord du lac Meech. Le chef conservateur Brian Mulroney a fait

cette prédiction hier à Hull, puis à Gatineau, devant deux auditoires déjà gagnés au principe du libre-échange.

M. Mulroney s'est vigoureusement attaqué à son adversaire principal, le chef libéral John Turner, sur le dossier constitutionnel.

"Les deux grands instruments de notre unité et de notre prospérité, l'Accord du lac Meech et l'Entente sur le libre-échange, vont mourir si le Parti libéral fédéral est élu le 21 novembre prochain", a clamé le chef conservateur en fin d'après-midi à Gatineau, dans le quartier général rempli à craquer de la candidate dans la circonscription de Gatineau-Lalivière Claudy Mailly.

Il a ajouté que les Québécois seront les grands perdants si ces accords devaient disparaître.

"Nos enfants et nos petits-enfants devront payer longtemps la note de ce sabotage", a-t-il lancé.

M. Mulroney a affirmé que M. Turner n'avait appuyé l'Accord du lac Meech que du bout des lèvres, et que les huit amendements qu'il avait proposés en Chambre auraient pour effet de réduire la portée réelle de l'entente et d'en faire une coquille vide.

Les amendements proposés par John Turner concernaient surtout la reconnaissance des peuples autochtones, la promotion des droits des minorités de langue officielle, la réforme du Sénat, la création de nouvelles provinces et l'élaboration de normes nationales pour les programmes nationaux à frais partagés.

M. Mulroney a rappelé à son auditoire que le Parti libéral fédéral avait déjà écarté le Québec de la Constitution canadienne, en 1981-82, et que les ministres souriant en "coût-à-queue" qui fêtaient alors l'exclusion du Québec étaient encore dans le portrait en 1988.



Le premier ministre Mulroney a bien fait rire la candidate conservatrice de Hull-Aylmer, Nicole Moreault (à l'arrière plan), hier, en déclarant qu'il se débarrasserait volontiers des libéraux à l'aide de la pelle que des travailleurs d'une usine venaient de lui remettre.

Certains ne veulent voir que le taux d'intérêt.



Ça compte... mais ce n'est pas tout.

La souplesse... avec le Placement Royal**

- authentique compte d'épargne personnel
- accès à votre argent en tout temps
- aucun montant limite (intérêt à compter d'un solde minimum de \$5,000)
- porte la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada
- taux avantageux jusqu'à

9.67%

Le choix du terme... avec les Certificats de Placement*

- choix du terme: 1, 2, 3, 4 ou 5 ans
- rapportent des intérêts à taux fixe
- aucun montant limite (dépot minimum de \$1,000)
- portent la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada
- taux avantageux jusqu'à

10.25%

L'économie d'impôt... avec le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite

- l'intérêt est également exempt d'impôt
- vaste choix d'options
- taux avantageux jusqu'à

10.50%

Ces placements sûrs et rentables offrent tous des taux d'intérêt très avantageux mais, comme vous le voyez, ils ont encore plus à offrir. Venez parler «placements sûrs» avec nos spécialistes; passez dès aujourd'hui à l'une de nos succursales.



Taux en date du 7 novembre 1988. Renseignez-vous à n'importe quelle succursale de la Banque Royale pour le taux en vigueur. *Offerts par la Société d'Épargne de la Banque Royale. **Marque déposée de La Banque Royale du Canada.

Parlez-moi d'une banque... Royale!



Le chef néo-démocrate Ed Broadbent écoute les propos d'un des représentants d'un groupe de personnes âgées qu'il a rencontré, hier, dans un centre communautaire de Toronto.

Les Canadiens ne veulent pas être gouvernés par la haute finance — Broadbent

TORONTO (PC) — Les électeurs canadiens "ne veulent à Ottawa ni des valeurs de Wall Street ni de celles de Bay Street", a affirmé hier le leader néo-démocrate Ed Broadbent.

A l'issue d'une rencontre avec une quinzaine de personnes âgées dans un centre communautaire torontois, le chef du NPD criait presque victoire dans sa lutte contre le libre-échange et "la transplantation au Canada des valeurs américaines", à la lumière d'un nouveau sondage plaçant les conservateurs de Brian Mulroney 12 points derrière les libéraux de John Turner dans les intentions de vote.

Une victoire, n'en doute pas M. Broadbent, qui pourrait cependant avoir un goût amer si le Nouveau Parti démocratique n'en récolte que les miettes le jour du scrutin et ne parvient pas à remonter la côte dans les sondages qui le relèguent à son traditionnel état de tiers parti.

Il ne cache pas en conséquence son intention de multiplier, pendant les deux dernières semaines de la campagne, les attaques contre M. Turner. Il insistera sur le fait que l'élection d'un gouvernement libéral ne ferait qu'entraîner la perpétuation à Ottawa d'un pouvoir dominé par la haute finance torontoise.

"Le NPD mène un double combat, a affirmé M. Broadbent: il lutte contre le libre-échange, bien entendu, mais il se bat aussi pour un Canada plus juste et plus équitable."

"C'est M. Turner, a-t-il rappelé, qui à l'époque où il était ministre libéral des Finances, a multiplié les échappatoires pour les grandes entreprises et les caudex pour les riches. C'est lui aussi qui a réduit les paiements fédéraux aux provinces au chapitre de l'assurance-maladie."

Pas marginal

M. Broadbent refuse sur la foi du dernier sondage Gallup de conclure à la marginalisation de son parti. Il prétend par exemple ne pas s'inquiéter au Québec du fait que l'électorat préfère les libéraux aux néo-démocrates pour porter le flambeau anti-libre-échange. Il continue de penser que la lutte se fera à trois dans plusieurs circonscriptions québécoises et que le NPD y effectuera enfin, le 21 novembre prochain, l'historique percée qu'il lui presse de réaliser.

M. Broadbent a par ailleurs indiqué avoir discuté ces derniers jours avec le porte-parole du parti au Québec et candidat de Duvernay, M. Michel Agnaieff, touchant la polémique constitutionnelle lancée la semaine dernière. Le chef du NPD a soutenu qu'il n'existait "aucune différence de substance" entre M. Agnaieff et lui-même au sujet de l'application des dispositions relatives à l'aide aux minorités, contenues dans la loi fédérale C-72 sur les langues officielles.

"Et le NPD-Québec et moi avons toujours dit que l'aide financière consacrée à la promotion des minorités devait faire l'objet de négociations avec les provinces", a-t-il affirmé.

Pour les Certificats de Placement et le REER, les taux indiqués sont établis pour cinq ans. Pour le Placement Royal, le taux est appliqué sur la partie de votre solde qui excède \$59,999.

ÉDITORIAL

Pour les libéraux ou contre le libre-échange?

Il n'y pas de mystère dans la remontée du parti libéral ou dans la descente du parti conservateur dans la faveur populaire. Le sondage Gallup de ce matin sur l'accord ou le désaccord des Canadiens avec le libre-échange, explique assez clairement ce qui s'est produit au cours des dernières semaines.

Divers sondages indiquaient déjà que les Canadiens estimaient être mal informés de ce pacte commercial avec les Américains. Comme les conservateurs ont choisi la voie de la prudence et du silence, se contentant d'exiger un mandat basé sur la confiance en leur gouvernement, que les libéraux ont opté pour une dénonciation pas toujours logique de l'accord, que les néo-démocrates n'ont pas reculé devant la démagogie, les Canadiens se sont retrouvés devant l'inconnu. Et comme toute situation nouvelle est souvent inquiétante, ils paraissent avoir peur: 50 p.cent sont maintenant opposés au libre-échange et seulement 26 p.cent s'y déclarent favorables. Le transfert est facile à opérer, ceux qui craignent le libre-échange ont commencé à déclarer qu'ils ne voteraient pas pour le parti conservateur. Ce qui explique l'avance de 12 p.cent, selon Gallup, des libéraux et une baisse considérable des appuis au gouvernement sortant dans toutes les régions du Canada.

En juxtaposant les deux sondages, il est permis d'analyser que les Canadiens ne votent pas forcément contre les conservateurs ou pour les libéraux, ils expriment leurs vœux sur le libre-échange. Car malgré la traînée de scandales, le bilan des conservateurs, entre autres à cause d'une excellente conjoncture économique, n'est pas mauvais, au contraire, fan-

dis que les problèmes de leadership de John Turner ont longtemps et profondément miné la confiance des électeurs dans le PLC. Pourtant, constatation renversante, les libéraux ont effectué, dans les sondages, un des plus spectaculaires et inattendus renversements de l'histoire.

Les conservateurs ont cru que les Canadiens voteraient en bloc pour eux, par opposition au Sénat libéral qui a bloqué le projet de loi sur le libre-échange. Le calcul stratégique semble avoir été mauvais, les Canadiens reprochent au gouvernement de n'avoir pas fourni assez d'information sur ce traité. En somme, l'élection s'est transformée peu à peu en référendum et Brian Mulroney n'est pas encore parvenu à revirer la situation en sa faveur en donnant des explications convenables sur le projet du siècle.

Il reste peu de temps pour exposer clairement, sans détour, les avantages et les risques du libre-échange. Si M. Mulroney persiste à axer cette campagne sur la confiance en sa parole, il peut avoir une surprise désagréable au matin du 22 novembre. En matière de libre-échange, les Canadiens veulent voir et non pas croire. Et même si les croisades de John Turner et Ed Broadbent ne brillent pas par leur logique, elles exercent plus d'influence que les messages ronflants de la publicité conservatrice. Les conservateurs savent maintenant que les Canadiens n'achèteront pas un produit-miracle sans mode d'emploi et sans en connaître les effets premiers et les causes secondaires. M. Mulroney a deux semaines pour vendre son produit.

Jean Vigneault

Les sentences et l'image de la justice

Nous avons eu récemment quelques très bonnes raisons de nous interroger sur la logique de notre système judiciaire.

Il y a tout d'abord le cas du Montréalais David Smith qui vient d'être condamné à 29 mois de prison pour non-paiement de contraventions de stationnement. Plus de deux années de prison pour un comportement qui peut être qualifié d'irresponsable mais sûrement pas de dangereux ou de menaçant pour la société. Certes, M. Smith devait être puni mais s'il fallait incarcérer toutes les personnes ayant un comportement semblable au sien, nos prisons seraient encore plus surpeuplées qu'elles le sont maintenant.

Cette sentence défie le bon sens mais ce n'est pas tout. Parce que son crime est en rapport avec la juridiction municipale et non fédérale, M. Smith ne sera pas éligible à une libération conditionnelle. C'est totalement absurde.

Par ailleurs, la semaine dernière à Sherbrooke, une assistée sociale était condamnée à plus de quatre ans de prison. Son crime: avoir reçu des prestations alors qu'elle habitait avec un homme ayant des revenus.

Encore là, la sentence apparaît démesurée avec la nature et la gravité du crime. Mais elle semble carrément illogique lorsqu'on la compare avec celle dont a écopé le coupable du vol de 100 000 \$ au guichet automatique de l'Université de Sherbrooke en décembre dernier. Reconnu coupable de ce vol qualifié, de trois autres et de quelques délits, l'accusé était condamné, aussi la semaine dernière, à une peine de 16 mois d'emprisonnement.

Dans un cas, 51 mois de prison pour avoir fraudé l'aide sociale; dans l'autre, 16 mois pour avoir volé 100 000 \$ sous la menace d'une arme. On a beau considérer toutes les facettes des deux causes en question, une telle disparité semble inexplicable.

La détermination des sentences est un aspect crucial de notre système judiciaire. Elle doit être logique et équilibrée. Sinon l'image de la justice en souffre gravement; quelques cas isolés suffisent à entretenir ou renforcer les pires préjugés sur nos tribunaux. C'est une question extrêmement importante sur laquelle devraient se pencher les ministres responsables.

Roch Bilodeau

'Trick or treat' à Washington

accueillie à la Maison-Blanche.(...)

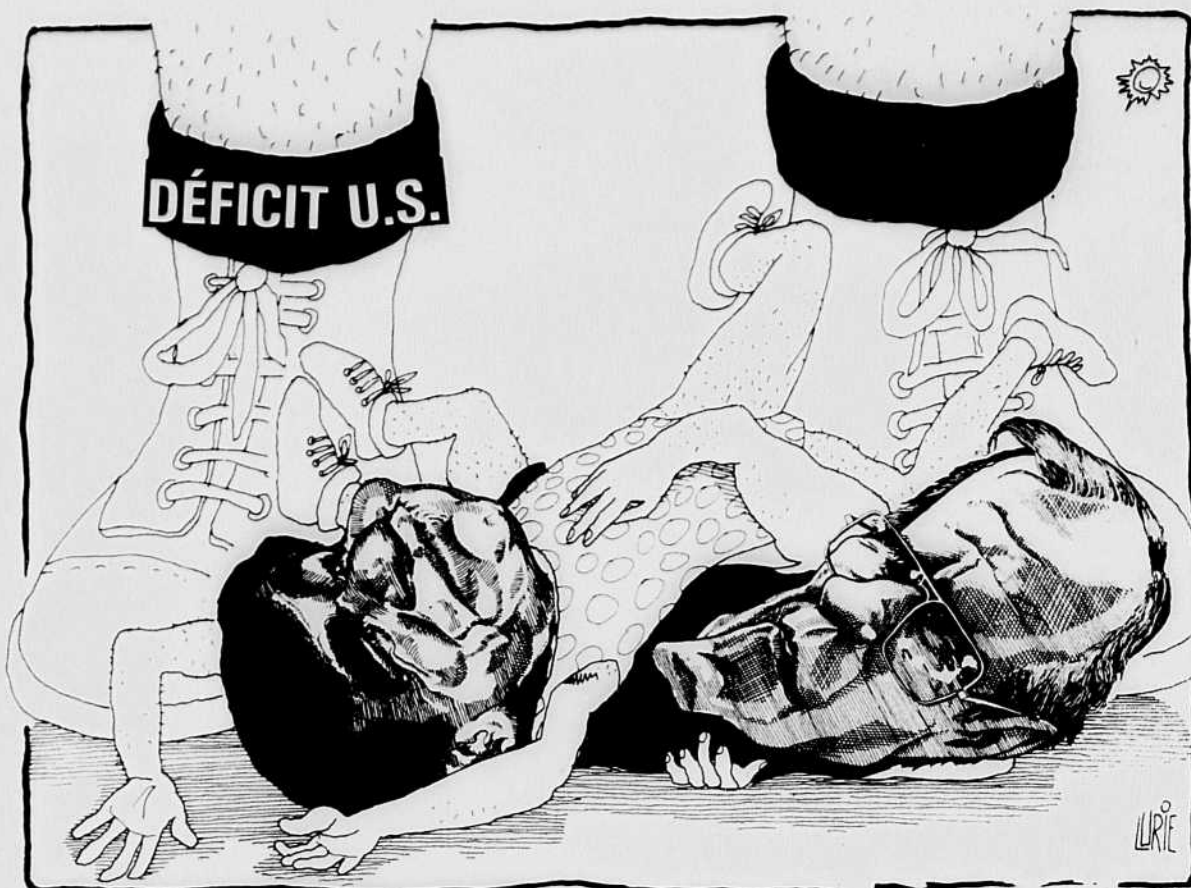
C'est comme si les Etats-Unis dénonçaient le pacte de l'automobile — comme l'accord de libre-échange, il est dénonçable sur préavis de six mois — et que le président voulait négocier un nouvel accord sur une partie seulement du secteur de l'automobile. Personne à Ottawa n'accueillera cette initiative avec la moindre bienveillance.(...)

Les Américains ne sont pas particulièrement rancuniers, mais il est difficile de penser que l'échec du libre-échange ne se ré-

percuterait pas sur leur bonne volonté de traiter avec M. Turner dans d'autres domaines, dont celui des pluies acides.

On a de la peine à suivre M. Turner: il se méfie tant des Américains et de leurs intentions à l'égard du Canada et, pourtant, il y trouverait comme par enchantement de grands amis dès qu'il serait premier ministre et, avec eux, il résoudreait les problèmes, même les plus épineux. L'attitude de M. Turner relève de la naïveté ou de la déception.

Frédéric Wagnière
La Presse



Le gagnant va bientôt faire face à un adversaire redoutable en finale!

TRIBUNE LIBRE

Libre-échange: peur pour peur...

Lorsque le premier ministre du Canada savait les Conservateurs en avance dans les sondages, il reprochait à Messieurs Turner et Broadbent de faire peur aux Canadiens en faisant peser sur le pays les pires catastrophes financières.

Depuis le débat télévisé des chefs, les Libéraux ont davantage le vent dans les voiles. Voilà que M. Mulroney prévoit, à son tour, une série de calamités si "son" traité de libre-échange avec les Etats-Unis n'est pas ratifié.

A mon sens, c'est 'charrier' et

c'est prendre les Canadiens pour "des poires" que de laisser entendre que la belle ville de Trois-Rivières pourrait devenir une "ville-fantôme" et que nos ventes d'électricité aux Américains cesseraient. Trois-Rivières est là maintenant sans le libre-échange, Trois-Rivières sera encore là demain... Et notre électricité, les Américains en ont et en auront encore grand besoin, traité de libre-échange ou pas.

Il faut regretter cette tactique qui consiste à faire peur aux citoyens afin d'influencer le vote. Respecter les électeurs, les trai-

ter "intelligemment", ce serait, il me semble, débattre du fond de la question. Le libre-échange est-il à ce point essentiel au "devenir" du Canada?

J'exprimerais un dernier regret. Personnellement, j'aurais préféré que la question fasse l'objet d'un débat spécifique, en dehors de la campagne électorale. Elire ses gouvernants est une chose; disposer, par le biais d'une élection, d'un traité commercial avec notre puissant voisin américain est une autre chose. Hélas, les dés sont jetés!

Benoît Descôteaux

Santé et sécurité au travail: s'attaquer aux vrais problèmes

Depuis le mois d'août 1985, le gouvernement québécois a institué une nouvelle législation, dans le but d'encadrer le processus administratif et médical lorsque survient un accident de travail ou une maladie professionnelle, sur les lieux du travail. Depuis ce temps, beaucoup de grincements de dents et de commentaires désobligeants ont fusé de toute part (travailleurs-employeurs) afin de déblatérer sur ces nouvelles règles du jeu. Chacun accuse l'autre partie des largesses de cette législation mais, pendant ce temps, très peu de dialogue entre employeurs et employés se font afin de régler la base du problème, soit l'élimination à la source des problèmes de santé et de sécurité au travail.

Selon mon expérience personnelle des dernières années, tout système crée ses propres parasites (abuseurs et profiteurs) et, malheureusement, le système de santé-sécurité au travail du Québec ne fait pas exception. Cet état

de fait, il est important de le souligner, ne représente que 2 à 5 p.cent des sociétés du système (employeurs, employés, médecins et tout autre intervenant en santé et sécurité au travail) mais, cela absorbe, au bas mot, 60 à 70 p.cent des coûts et, pire encore, cette approche canalise les efforts faits, jusqu'à maintenant, en santé-sécurité au travail par les intervenants du système. Par exemple, plus d'argent est dépensé en réparation et en contestation à la CSST, par les employeurs et les employés, qu'en prévention, information et formation en santé sécurité du travail, de façon générale.

Nous devons, maintenant, apporter des solutions tangibles et concrètes (employeurs et employés) et arrêter le jeu de l'auto-truque.

Si les règles du jeu actuel de la législation sont appliquées correctement et avec jugement par les parties, ceci va permettre

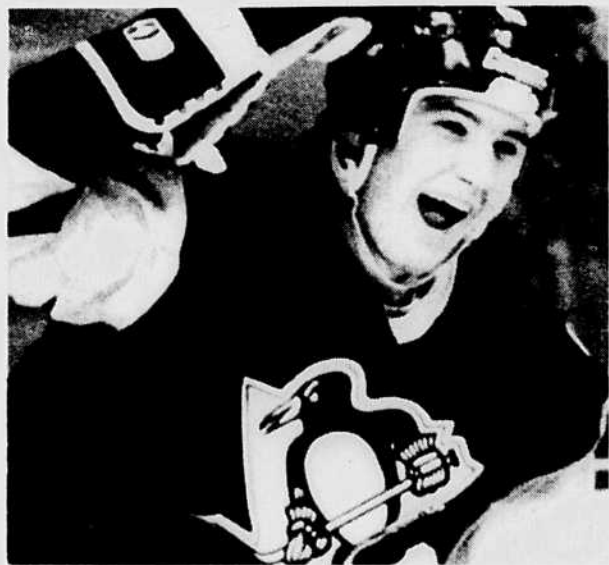
d'entreprendre des actions concrètes, dans le but bien précis, de prévenir à la source les problèmes de santé et de sécurité au travail.

Ce n'est pas un vœu pieux. La preuve: certains employeurs et employés l'ont fait avec succès, dans la région jusqu'à maintenant. Les partenaires du système doivent ensemble trouver des solutions, car ces dernières ne viendront jamais du ciel! Si on attend une législation parfaite avant d'agir, les problèmes ne se régleront pas.

N'oublions pas que ce dossier est très émotif, pour deux raisons: l'argent du patron et la santé de l'employé sont mis en cause. Donc le jugement est le remède au problème. Agissons maintenant.

Sylvain Tétrault
Conseiller administratif
en Santé et sécurité du travail
Clinique de Médecine Industrielle de l'Estrie

Mario Lemieux vaut beaucoup



Mario Lemieux

Le quotidien La Tribune publiait récemment un article intéressant sur le hockeyeur Mario Lemieux qui déclarait vouloir obtenir plus d'argent de ses supérieurs.

Pour de nombreux amateurs, aucun athlète professionnel ne mérite un tel traitement de faveur. Mais n'oublions pas que Mario Lemieux fait vivre et rapporte beaucoup de billets verts à la concession des Penguins.

Qu'advient-il de cette équipe sans sa présence? Elle végéterait et rechercherait une autre star pour rapporter des dividendes. Car toute équipe cherche à acquérir un buteur de haut calibre qui lui rapportera beaucoup.

Qu'on le veuille ou non, les étoiles sportives seront toujours grassement rémunérées; c'est le privilège et le propre du statut de vedette.

N'oublions pas que la carrière d'un athlète professionnel est de courte durée et qu'il est appelé à performer.

Tout individu qui aurait le talent de Mario Lemieux agirait comme lui. Car l'attrait du dollar est le même pour nous tous, capitalistes.

Yves Préfontaine
Sherbrooke

Les militaires en territoire autochtone

M. Brian Mulroney
Premier ministre

Le Conseil québécois de la paix a été récemment saisi de la situation tendue qui s'est développée en ce mois d'octobre 1988 à Goose Bay, Labrador. Quelque 250 Inuits ont installé leurs tentes au bout de la piste d'atterrissage, en guise de protestation contre les vols en rase-motte (jusqu'à 50 par jour) ainsi que les bombardements effectués à partir de la base militaire. Depuis 1979, des pays membres de l'OTAN se servent de terres appartenant aux autochtones pour effectuer des exercices militaires, qui ont au-

paravant, donné lieu à des protestations véhémentes dans les pays peuplés d'Europe.

Ces autochtones affirment que ces terres sont leur domaine depuis des temps immémoriaux. Le terrain qu'ils occupent n'appartient donc ni au gouvernement du Canada ni à l'OTAN.

Ils protestent contre la militarisation de leur territoire et contre les agressions dont ils sont victimes ainsi que le gibier dont ils se nourrissent.

Ils se plaignent, à juste titre, de la violence qu'ils subissent de la part de la Gendarmerie royale du Canada. Celle-ci, en effet, a emprisonné leurs chefs et les a trai-

nés sans aucune raison devant la justice, suite à l'occupation.

Le CQP appuie ces protestations des autochtones face aux mauvais traitements qu'ils subissent par les pouvoirs militaire, policier et politique. De plus, le CQP appuie les demandes aux fins de faire cesser tous les vols à basse altitude de même que doit cesser toute utilisation de ce territoire comme base d'entraînement des forces canadiennes et de l'OTAN. Ce territoire doit être démilitarisé et rendu à ses habitants naturels.(...)

Jean St-Denis, Prés.
Conseil québécois de la paix

OPINION DES AUTRES

M. Turner est rayonnant d'optimisme quand il parle du commerce canadien après la défaite de M. Mulroney et de l'accord de libre-échange.(...)

Il n'indique pas qui l'inviterait à Washington pour tenir ce beau discours. Il est peu vraisemblable que le futur président veuille s'encombrer d'un premier ministre canadien qui a tant combattu un accord appuyé par les deux partis américains et approuvé formellement par le Congrès et le président. Une petite fille déguisée en sorcière le soir de l'Halloween serait sans doute mieux

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU
Chef editorialiste adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Directeur de la production

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GÉRARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

CHARLES-ÉMILE CHARRON
Chef pressier

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gérante du crédit

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Gérant

BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gérants de district:

JACQUES FAUCHER
MICHELE FOURNIER
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU

CLAUDE OUELLET
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-CHARLES POULIN

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

FORUM

TRIBUNE LIBRE

La publication récente des résultats du sondage pré-automne de la firme BBM a amené plusieurs chroniqueurs à s'attaquer vigoureusement certes, mais pas toujours aussi rigoureusement que l'on eut pu le souhaiter, à Radio-Québec et à sa programmation.

Des files à décourager l'amateur

Ce dimanche 30 octobre à 16 heures, les Canadiens rencontrent les Mariners. J'arrive à 15h45. C'est bondé de monde dans le hall du Palais des sports. Je réussis à obtenir un billet quinze minutes après que la partie soit commencée, soit à 16h15. Et il y a encore beaucoup de gens qui attendent le leur. J'entre dans l'enceinte et je m'aperçois qu'il y a à peine 2.000 personnes dans l'amphithéâtre. Est-ce un moyen de marketing ces files d'attente? D'après moi, c'est un bon moyen de décourager les très peu nombreux amateurs à se rendre au Palais des sports.

Maurice Choinière
Sherbrooke

Oui au commerce le dimanche

M. Fernand Laberge, ptr

Dans votre lettre du 28 octobre, vous émettez votre opinion "contre le commerce du dimanche". Il est évident que vous visez l'ouverture des magasins, et à deux reprises, vous citez des paroles du Christ pour appuyer vos convictions tel que "la personne humaine ne se nourrit pas seulement de pain matériel" et "que la vie est plus" que la nourriture et que le breuvage. À vous lire, le Christ aurait-il attaché si peu d'importance à la nourriture, qu'on devrait s'abstenir de manger le dimanche? Pourtant il y attachait tellement d'importance qu'il l'a inclus dans la seule prière qu'il nous a enseignée, le Notre Père: "Donnez-nous notre pain quotidien". De plus, l'Évangile nous dit qu'il a nourri des foules miraculeusement à deux reprises lors de Sa mission Évangélique, car il savait qu'un estomac qui crie famine n'a pas d'oreille.

Donc, les magasins, les centres d'achats ne sont-ils pas avant tout des postes de ravitaillement à la société? des serviteurs de la société? Alors, cette société ne serait-elle pas en droit de recevoir ces services sept jours par semaine? Les gens qui y travaillent seront-ils forcés de travailler plus que 40 heures par semaine et à ne pas observer le Dimanche plus que les gens qui travaillent dans les moulins, les usines à canons qui, eux, tournent 24 heures par jour, 7 jours par semaine?

Si les centres d'achats et les magasins de fourniture de vêtements, de nourriture, pharmacies, etc., sont considérés uniquement comme des commerces à profit, ou que ceux qui y travaillent sont vus comme des criminels qui ne respectent pas le dimanche parce qu'ils reçoivent un salaire, que pense-t-on des théâtres, des discos, des clubs à gogos, ouverts jusqu'aux petites heures du matin?

Ne trouvez-vous pas que cela nous rappelle les Pharisiens et les scribes qui accusèrent Jésus et ses disciples de ne pas respecter le jour du Sabbat? Laissez la liberté à ceux qui veulent et qui sont prêts à servir leurs frères le dimanche comme la semaine. Et ceux pour qui leur intérêt personnel compte plus que leurs consommateurs seront libres de fermer. Employons donc nos énergies plutôt à assainir les endroits publics pour nos jeunes, tels que discos, théâtres, écoles, lieux sportifs qui trop souvent sont des endroits à scandales, exploitations à outrance moralement et financièrement. En toute vérité, lorsque le Christ est venu, ça n'est pas les centres d'achats qu'il a vidés à coups de fouet, mais bien les tables des banquiers qu'il a renversées et chassé les voleurs du Temple.

En terminant cette lettre, je lis dans La Tribune du 1er novembre: "groupe de dépanneurs font signer des pétitions par leurs clients" contre l'ouverture des gros marchés d'alimentation, ce qui pourrait nuire à leur gagne-pain (voyage en Floride), disent-ils. C'est évident puisqu'ils devront réduire leurs prix de 15 à 20% s'ils veulent être en compétition. Dans ce même article, le bon curé de la Paroisse St-Jean, profite de son sermon pour mettre en doute l'aspect social des sorties en famille, comme si l'ouverture des gros marchés empêcherait les familles de se réunir et de sortir ensemble si elles le désirent. Grand Dieu, quelle franchise et honnêteté de la part de ces grands défenseurs du respect du Dimanche!

Oui, le dimanche, le jour du Seigneur devrait être respecté: interdire la publicité, les sollicitations, les incitations au commerce, au travail, création ou fabrication ou production de quelque chose devraient être interdits, mais non les services et les centres d'achats: les magasins sont des services, tout comme les Églises qui enseignent la vérité et dispensent les sacrements avec respect: les premiers nourrissent les corps, les seconds, les âmes. L'homme ne vit pas de pain seulement mais si vous essayez de vous en passer, vous ne vivrez pas bien vieux.

Alphonse Ouellat
Président
Union Solidarité Chrétienne du Canada

"Débandade", "catastrophe", "déconfiture", tout y est passé pour décrire une situation qui, pourtant, n'a été créée que par l'énoncé des résultats décevants d'un sondage parcellaire et ponctuel.

Voyons voir de plus près ces chiffres et données comparatives qui font dire aux uns et aux autres que tout, ou presque, a échoué, que Radio-Canada ne respecte pas ou ne respecte plus son mandat, que des têtes vont (ou doivent, c'est selon) tomber.

Effectivement, le sondage pré-automne indique une baisse de l'auditoire global. Ce n'est pas alarmant mais c'est décevant et Radio-Québec doit et va s'interroger sur les raisons de cette situation et sur les moyens à prendre pour y pallier. Cela dit, relativisons et, de grâce, nuançons ce qui doit l'être!

Indiquons notamment qu'il s'agit là de données portant sur les deux semaines au cours desquelles ont été diffusés les Jeux Olympiques, diffusion qui a eu pour effet évident de modifier toutes les habitudes d'écoute. Est-il donc vraiment représentatif d'une performance d'ensemble que de s'en tenir à ce seul dosage pour sonner l'alarme, alors qu'à titre d'exemple d'habitudes modifiées, l'on constate que le réseau anglais de Radio-Canada a vu sa part du marché passer de 1% à 15% le samedi à Montréal en diffusant les Jeux.

Il importe également de préciser que ce sondage ne couvre que la seule région métropolitaine de Montréal, laquelle, n'en déplaît à certains, ne constitue tout de même que moins de la moitié de ce qui est couvert par le réseau de Radio-Québec. Et si l'on prend

les résultats des sondages-réseau, soit ceux qui couvrent tout le Québec, l'on constate que la baisse réelle d'auditoire moyen pour Radio-Québec est de 19% par rapport aux mêmes dates l'an dernier (109.000 cette année et 134.000 en 1987), ce qui est fort éloigné du "plongeon" de 40% que l'on décortiquait à qui mieux mieux dans certains journaux.

Il est aussi vrai que Radio-Québec a lancé cet automne plusieurs nouvelles émissions qui devraient pouvoir jouer d'un certain délai pour se faire une niche et l'occuper. Radio-Québec n'a jamais connu de succès instantané ni miraculeux; à titre d'exemple, Télé-Service n'avait qu'un auditoire moyen de 45.000 personnes à sa première saison en 1981, ce qui est loin, convenons-en, du 272.000 atteint à son apogée en 1986-87. La Société de radio-télévision du Québec n'a donc jamais craint d'innover et de patienter en permettant au temps de faire son oeuvre, ce temps qui, comme chacun sait, ne respecte pas ce que l'on fait sans lui.

Et cette patience s'explique facilement: le respect d'un mandat de télévision éducative et culturelle ne peut souffrir de coups de tête en guise de réflexion et de gestion. C'est pourquoi notre programmation est planifiée et évaluée sur la base de recherches sérieuses. Font évidemment partie de ces recherches les résultats d'écoute, mais s'en tenir à cette seule mesure quantitative pour juger de la pertinence de choix de programmation serait à l'évidence un peu court. Nous nous y refusons donc.

Comme nous nous refusons à accepter l'accusation, maintes fois ressassée mais jamais dé-

montrée, d'un irrespect du mandat. Près de trente heures par semaine sont consacrées par Radio-Québec aux émissions d'éducation formelle, dont certaines sont présentées aux heures de grande écoute ("C'est la vie", "À plein temps", "Passe-partout"); l'ensemble de la programmation, qu'il s'agisse d'éducation formelle ou non-formelle, repose sur des mandats de réalisation qui doivent obligatoirement prendre en compte le caractère éducatif et culturel de Radio-Québec; le temps d'antenne consacré aux émissions éducatives est plus important à Radio-Québec qu'à TV Ontario et à PBS (1), cela dit au profit des tenants de l'éternelle comparaison avec ces autres télévisions qui seraient toujours meilleures que la nôtre.

Radio-Québec travaille avec les ministères de l'Éducation et de la santé et services sociaux, avec la Télé-Université, avec les commissions scolaires. Pourquoi, sinon pour produire une télévision vraiment éducative? C'est mal connu, soit, et il revient à la Société de se faire mieux connaître. Mais cessons d'ici là de colporter des préjugés que ne supporte aucune analyse sérieuse.

Voilà qui, pour l'essentiel, devrait contribuer à assainir quelque peu le débat et à éclaircir ce qui devrait l'être. Un dernier mot en terminant cependant: il n'y aura pas de chasse aux sorcières à Radio-Québec. En tant qu'institution, Radio-Québec a en effet arrêté des choix de programmation; l'institution les assume donc et elle les évalue.

La recette miracle n'existe pas plus en matière de télévision qu'en tout autre domaine. Don-

nons-nous le temps et, surtout, le sang-froid d'analyser rigoureusement ces choix et de corriger le tir.

C'est en effet là le prix et le signe d'une démarche sérieuse qui se veut l'exact contraire de l'improvisation qui émane de la soudaine panique.

(1) Source: Ministère des Communications du Québec "Bilan et perspectives de la SRTQ, mars 1981, p. 57".

André Baudet
Adjoint à la présidente-directrice générale et chef du service des relations publiques

MAISON RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE

La Maison régionale de l'industrie tient à faire ressortir l'implication de la Banque Canadienne Impériale de Commerce - Centre de services aux entreprises au capital économique régional. Elle est fière de compter parmi les siens cette institution financière dynamique et déterminée.



Madame Pearl Dolgin, Présidente des Clôtures à neige Sherbrooke Ltée, remet ici un certificat au nouveau membre, à droite, Monsieur Robert C. Dagenais, Directeur.

(Courtoisie de La Tribune)
43889

Liquidation forcée par ordre d'une banque à charte canadienne

Vente liquidation de vêtements de qualité supérieure pour dames



Le stock de Boutique Soie Brute

Centre commercial Jardins de Dorval
Dorval, QC

soit \$52,000 de vêtements de qualité exceptionnelle pour demoiselles et tailles pour dames.

ÉCONOMISEZ jusqu'à 75%

sur les prix marqués

Robes et Robes de soirée

Blouses

Pantalons

Chandails

Costumes

Accessoires

Etc.



La vente débute demain, mercredi, à la Mezzanine dames et au rayon des vêtements sport Pour Vous Madame

Au Bon Marché

45, King ouest



Les illustrations ne sont pas nécessairement exactes.

Jeton de stationnement gratuit avec votre achat.

Levée de fonds du Carrefour Intervention Suicide

L'organisme se fixe un objectif ambitieux de 25,000 \$



(Photo La Tribune par Hélène Barnard)

"Je suis persuadé que nous rendons des services sans commune mesure avec les maigres ressources financières dont nous disposons", de dire Louis Lemay.

par Gilles DALLAIRE
SHERBROOKE — 25,000 \$. Tel est l'objectif de la levée de fonds du Carrefour Intervention Suicide, un organisme sans but lucratif qui, depuis quatre ans, vient en aide aux personnes qui songent à mettre fin à leurs jours.

Un objectif ambitieux puisque, l'année dernière, l'objectif était de 10,000 \$ mais qui peut être atteint, l'organisme étant mieux connu et ayant prouvé qu'il est indispensable à Sherbrooke, a déclaré hier son directeur, Louis Lemay, au cours de la conférence de presse qui marquait le lancement de la campagne de financement.

"Nous avons déjà récolté 1,500 \$ en faisant appel au bon cœur des gens qui nous ont donné un appui financier dans le passé. Nous allons aussi faire de la sollicitation par téléphone aujourd'hui et demain de même que le 14 et le 16 novembre", en ajoutant que, le 17, le 18 et le 19 novembre, des bénévoles fourniront des informations sur l'organisme et sur le suicide et ils recueilleront des dons à la Boutique Santé 2000, au Carrefour de l'Estrie, et au marché d'alimentation Provigo, aux Galeries Quatre-Saisons.

"Nous comptons aussi sur la générosité des maisons d'affaires que nous solliciterons au début de l'an prochain", a souligné Louis Lemay qui a révélé que Réjean Marier, président de l'Association québécoise de suicidologie, donnera un coup de pouce à la campagne de financement en prononçant une conférence portant sur la facette individuelle et la facette sociale du suicide le 15 novembre, à 19 h 30, à l'Auditorium de faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Il a affirmé que le suicide est un problème d'une extrême gravité en Estrie car il ne se passe

pas une journée sans qu'une personne ne tente de s'ôter la vie et pas une semaine sans qu'une personne ne mette fin à ses jours.

Selon lui, le problème serait beaucoup plus grave sans le Carrefour Intervention Suicide. "Entre le 1er avril 1987 et le 31 mars 1988, 385 personnes hantées par des idées suicidaires sont entrées en contact avec nous. De plus, 135 personnes nous ont informés que des proches songeaient à se suicider et nous ont demandé conseil ou ont réclamé notre intervention", a-t-il révélé.

Il a expliqué que c'est entre 20

h et minuit, le plus souvent le dimanche, que l'organisme est appelé à intervenir, que 53 pour cent des personnes qui appellent à l'aide, pour elles-mêmes ou pour des proches, sont des hommes et que c'est auprès de personnes âgées de 20 ans à 45 ans, célibataires pour la plupart, que l'organisme intervient le plus fréquemment.

"Une relation brisée est à l'origine de 50 pour cent des appels reçus des hommes et de 41 pour cent des appels reçus des femmes. 19 pour cent des appels logés par des hommes et 24 pour cent des appels logés par des femmes sont motivés par le décès d'un être cher", de préciser Louis Lemay qui a ajouté que la perte d'un emploi ou d'un enfant sont au nombre des autres motifs qui

incitent une personne à envisager le suicide.

55 bénévoles

Il a révélé que le Carrefour Intervention Suicide veut, pendant les prochains mois, donner priorité au dépistage des personnes suicidaires et les inciter à recourir à son aide et il a rappelé que les quelque 55 bénévoles qui assurent l'intervention téléphonique et le suivi ont reçu une formation adéquate et sont bien encadrés.

"Je suis persuadé que nous rendons des services sans commune mesure avec les maigres ressources financières dont nous disposons et que nous rendrons des services encore plus grands si nous atteignons l'objectif que nous visons", a-t-il affirmé.

Plutôt que d'avoir à se rendre au CLSC de Coaticook

Les résidents de Stanstead-Est pourront recevoir certains services médicaux au point de service de Rock Island

par Maxime DOYON

ROCK ISLAND — A la suite d'un compromis, les résidents de Stanstead-Est pourront recevoir certains services médicaux au point de service du Centre local de services communautaires (CLSC) Alfred-Desrochers à Rock Island.

Ainsi, les démarches effectuées par des citoyens ont donné pour résultats que les services d'urgence et de prélèvements sanguins leur seront offerts à cet endroit.

En vertu du découpage territorial établi, les résidents de Stanstead-Est devaient normalement être traités par le CLSC de Coaticook qui dessert les citoyens de toute la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook dont Stanstead-Est fait partie.

Depuis, en raison de la distance, les directions des CLSC de Magog et Coaticook en sont ve-

nues à un accord pour les urgences et les prélèvements sanguins. Toutefois, pour tous les autres services, les citoyens de Stanstead-Est devront se référer au CLSC de Coaticook.

Un des autres arguments invoqués par les usagers de Stanstead-Est, concernait la langue. Une bonne partie de la population est de langue anglaise et il y a un médecin anglophone au point de service de Rock Island, ont-ils fait valoir.

D'autre part, l'agrandissement de l'école Sunnyside pour faire place au point de service du CLSC Alfred-Desrochers est toujours d'actualité.

La Commission scolaire Eastern Townships a demandé des soumissions pour cet agrandissement prévu pour le printemps 1989. Les soumissions seront ouvertes le 16 novembre, au bureau de la Commission scolaire.

Projet de programme d'activités physiques adapté aux employés de Domtar

par Patrice GAGNON

WINDSOR — Les employés de l'usine Domtar de Windsor, tant les cadres, employés de bureau qu'employés syndiqués, pourraient bénéficier d'un programme d'activités physiques adapté, à la suite de l'initiative prise en ce sens par la compagnie.

D'ailleurs, un questionnaire destiné à cerner les besoins des travailleurs en ce domaine, a été distribué cette semaine.

L'origine de ce projet remonte au début de l'année 1987 alors que les consultants Lyne Jolin et Brigitte Séguin, deux spécialistes en conditionnement physique, ont pris contact avec le département de santé et sécurité au travail de Domtar.

"L'idée derrière tout ça est d'amener les gens à prendre connaissance de leur condition physique et des moyens à utiliser pour l'améliorer. Nous considérons que le milieu de travail, où l'on donne les tiers de notre journée, demeure le meilleur endroit pour aborder le sujet et l'appliquer. D'autant plus que l'activité physique peut prévenir beaucoup de maux," d'expliquer Brigitte Séguin.

Rien de vraiment concret n'est cependant ressorti à ce moment des rencontres avec le département de santé. Mais le projet a été ramené sur la table à la fin de l'année 1987 pour finalement donner naissance, en mai 1988, au comité "Mise en forme et mieux-être", composé de représentants syndical, patronal et des services techniques.

A l'issue de la Semaine de la santé et sécurité au travail, Bernard McNicoll, co-président patronal pour le programme de mise en forme, soutient que la direction de Domtar voit dans ce projet un excellent moyen de se rapprocher des employés et d'améliorer leur situation. Ils seraient plus motivés, plus heureux. Inévitablement, la qualité du travail effectué serait meilleure. Cependant, nous n'avons pas encore déterminé les objectifs à atteindre en fonction des résultats souhaités."

Première étape

Dès lors, on s'entend sur la mise en branle d'une première démarche, à savoir le questionnaire sur les habitudes en matière d'activité physique. Acheminé à tout le personnel oeuvrant chez Domtar, ce sondage vise à identifier les besoins réels des gens.

"C'est une étape très importante que nous venons de franchir, note Mlle Séguin. Les 1,000 questionnaires distribués cette semaine nous indiquent les prochaines actions à poser."

Par ailleurs, un autre effort de Domtar dans le même sens, le Programme d'aide aux employés, vient de voir le jour. Ce programme existe pour épauler les employés aux prises avec des difficultés comme le stress ou la polytoxicomanie pour ne mentionner que celles-ci.

Déjà, quelques employés se sont prévalus de ce service.

Sida: Montréal entend prendre ses responsabilités

MONTREAL (PC) — La Ville de Montréal entend utiliser ses pouvoirs de réglementation pour accroître la diffusion des messages de prévention du sida.

Elle souhaite notamment rendre obligatoire l'affichage de mesures de prévention dans certains établissements publics, notamment les bars et les boîtes de nuit, a révélé hier Mme Léa Cousineau, membre du comité exécutif et chargée du développement communautaire, alors

qu'elle rendait public les éléments de l'intervention municipale en matière de sida.

Selon Mme Cousineau, un projet de règlement en ce sens sera préparé par l'administration montréalaise et sera ensuite soumis à une consultation.

"Nous avons des responsabilités à titre d'employeur, d'entreprise de services, de gouvernement municipal et d'agent de

concertation", a déclaré Mme Cousineau.

La Ville s'oppose par ailleurs à toute forme de dépistage systématique et s'engage à ne pas y recourir.

En tant qu'employeur, elle entend garantir à tous ses employés porteurs du virus ou atteints du sida, le droit à la confidentialité des renseignements médicaux et le droit de poursuivre ses activités professionnelles sans discrimination.

Sears objectif beauté

"L'Attaché Beauté" de Lise Watier

Cette somptueuse valise noire texturée s'ouvre sur un éclatant assortiment de couleurs dispose sur un plateau amovible. "L'Attaché Beauté" se transforme alors en une élégante mallette. L'ensemble comprend les articles suivants: un boîtier de fards à paupières Satiné (4 couleurs); 2 rouges à lèvres Satiné; 2 fards à joue; 2 crayons "Kajal"; 1 crayon Fantaisie; 1 crayon contour des lèvres et un crayon à sourcils. Ch.....80\$



Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURE DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord" ou "Étât" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: de 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

L'ANTIROUILLE



L'HIVER ARRIVE RAPIDEMENT
 C'EST LE TEMPS DE FAIRE
 TRAITER VOTRE VOITURE

- ✓ Antirouille complet pour véhicules neufs et usagés
- ✓ déjà plus de 750 000 véhicules traités
- ✓ application professionnelle
- ✓ équipement ultra moderne
- ✓ le traitement s'effectue sous votre surveillance



est le seul traitement antirouille NATIONAL recommandé par...

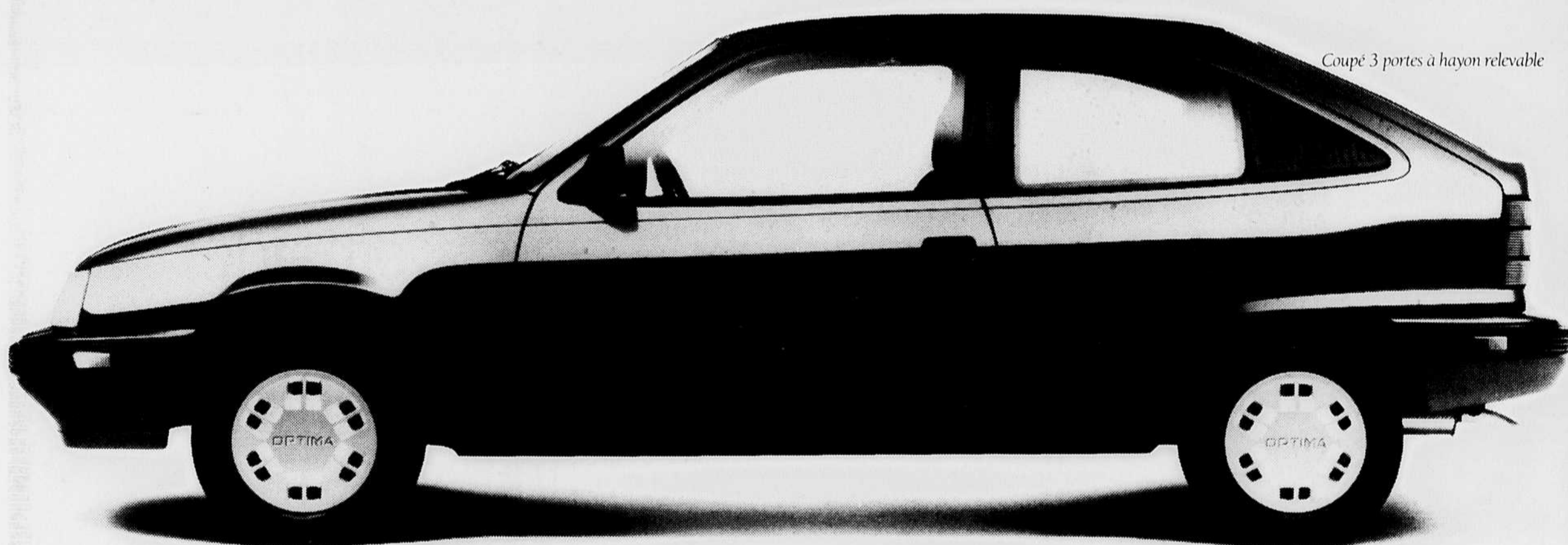


l'Association pour la protection des automobilistes.

PASSEZ VOIR LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS

- | | | |
|---|--|--|
| • Coaticook
R.R. 1
849-7464 | • Sherbrooke
860 King est
822-3033 | • Rock Forest
4389 Martin
822-2381 |
| • Magog
1305, rue Sherbrooke
843-3641 | • East Angus
130, rue Angus
832-3928 | • Windsor
42 St-Laurent
845-4530 |

La technologie allemande à petit prix.



Coupé 3 portes à hayon relevable

Voici l'Optima de Passeport. Une merveille à seulement 9 095 \$*

Passeport vous présente l'Optima... une voiture qui vous permet de bénéficier des avantages de la technologie allemande sans avoir à en payer le prix.

En effet, l'Optima a d'abord été conçue et éprouvée en Allemagne par Opel, l'un des chefs de file de l'industrie automobile européenne.

Puis elle a été construite en Extrême-Orient par Daewoo Motor Co., réputée pour la qualité technique de ses chaînes de montage.

L'Optima vous offre ce que vous recherchez dans une belle importée allemande, à commencer par un fringant moteur de 1,6 L. contrôlé par ordinateur et présentant un remarquable rendement combiné ville-autoroute de 6,5 L/100 km (43 mi/gal)**. Quant à sa

tenue de route sûre et précise à l'européenne, elle est le résultat de la judicieuse combinaison de sa conception aérodynamique, de sa direction à crémaillère, de sa suspension ferme et de sa traction avant.

Mais la performance et la tenue de route ne sont que deux des nombreux atouts de l'Optima. En effet, que vous optiez pour le sedan 4 portes ou pour le modèle à hayon représenté ci-dessus, vous roulez en tout confort dans des sièges baquets inclinables et enveloppants qui épousent la forme du corps.

Enfin, il y a le plaisir de savoir que l'Optima est dotée d'une foule d'accessoires de série : phares à halogène, tableau de bord ergonomique, ceinture-baudrier aux places arrière, banquette arrière rabat-

table et généreux volume de chargement de 520 litres (18,8 pieds cubes).

De fait, à seulement 9 095 \$, l'Optima a tout d'une voiture allemande, sauf le prix!

Pour en savoir davantage sur l'Optima, appelez, sans frais, Communications Passeport au 1-800-263-1999.

Ou passez chez votre concessionnaire Passeport. Vous y découvrirez la haute technologie allemande... enfin accessible à petit prix!



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

**Selon les méthodes d'essai approuvées par Transport Canada pour l'Optima 1988, modèle standard, équipée d'un moteur de 1,6 litre et d'une boîte manuelle à 4 vitesses. Votre propre kilométrage peut varier.
*Selon le PDSF pour le coupé trois portes de modèle standard, équipé tel que décrit. Transport inclus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Autres modèles disponibles moyennant supplément. Taxes provinciales et permis exclus.
Votre concessionnaire peut vous fournir des détails supplémentaires.

PASSEPORT AUTOMOBILES SHERBROOKE 4880, boul. Bourque, Rock Forest, Québec 823-1400

Carnet communautaire

Ordre de la Rose-Croix

L'Ordre de la Rose-Croix tiendra une soirée d'information, demain, à 20h, au local de l'AMORC situé au 1323 de la rue Grégoire, à Rock Forest. L'enseignement de l'Ordre de la Rose-Croix AMORC constitue une philosophie métaphysique et physique dont le but est d'éveiller les facultés latentes de l'être humain de manière qu'il puisse tirer le plus grand profit possible de ses talents naturels et être à même de mener une vie plus heureuse et plus utile.

Logirente

Le CLSC "SOC" organise des rencontres d'information sur Logirente, ce programme provincial d'aide au logement pour les personnes de 60 ans et plus. Le programme vise à aider financièrement les gens qui doivent déboursé plus de 30 pour cent de leur revenu annuel pour se loger.

Les rencontres auront lieu le mercredi 16 novembre, à 13h30, au Centre communautaire Ste-Jeanne d'Arc, 1010 rue Fairmount, ainsi que le mardi 6 décembre, à 10h30, à la Pension St-Colomban, 950 rue Fédéral.

Y sont invités les locataires et co-locataires, les propriétaires et co-propriétaires, les chambreurs, les animateurs de pension, les parents et amis des personnes âgées ainsi que tous les individus désireux de leur apporter de l'aide.

Terre des pharaons

Dans le cadre de la Semaine du tourisme de l'Université, Dominic Casgrain présente un spectacle "sons et lumières" en vidéo, "L'Égypte Terre des Pharaons", aujourd'hui de 11 heures 30 à 13 heures, à l'auditorium de la Faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke. Pour une heure de lunch à l'ombre des pyramides...

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Patrice Gagnon)

"Hommage aux nouveaux commerçants"

La Chambre de commerce de Windsor réunissait ses membres pour la première fois cette saison lors d'un souper. Le président Claude Lussier en a profité pour remettre un "Hommage aux nouveaux commerçants" à sept propriétaires d'entreprise. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Suzanne et Jo-Anne Lapalme, de Svelt-O-Matique, Diane P. Caron, du Comptoir des sportifs, Jeannine Paquet, des magasins Régent, Joel Sundborg, du Marché Greenlay, le médecin Christian Roy, Linda Dion et Yves Boulanger, du restaurant "Les Cousins", et finalement le président de la Chambre de commerce, Claude Lussier.

Ephémérides

C'est le mardi 8 novembre 1988, 313e jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Geoffroy (évêque d'Amiens, mort en 1115), Godefroy, Claire.

Anniversaires historiques: 1986 — Décès de Viatcheslav Molotov, 96 ans, ancien ministre des Affaires étrangères soviétique.

1960 — John Kennedy, candidat démocrate, est élu président des États-Unis.

1932 — Franklin Delano Roosevelt, candidat démocrate, est élu président des États-Unis.

1926 — Les flammes causent pour \$300,000 de dégâts à la basilique de Saint-Anne-de-Beaupré.

1793 — Inauguration du musée du Louvre.

Ils sont nés un 8 novembre: Le poète anglais John Milton (1608-1674)

L'actrice Katherine Hepburn (1909)

L'acteur français Alain Delon (1935)

1929 — Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

brooke, en route pour son village natal, Notre-Dame-des-Bois, où il se propose d'aller à la chasse.

1929

Le juge J.-H. Lemay libère honorablement un père de famille de Sherbrooke accusé de voies de fait sur ses trois filles mineures, alléguant que les jeunes filles doivent obéissance à leurs parents même si elles travaillent.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Conférencier au congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec qui a lieu à Plessisville, M. Georges Cayer, inspecteur général des produits laitiers, affirme que la concurrence entre les fermiers est néfaste à la production laitière.

Les visites à La Tribune

École polyvalente Louis-St-Laurent East Angus

Une dizaine d'élèves de l'école polyvalente Louis-St-Laurent, de East Angus se sont prévalus de l'opportunité offerte par La Tribune de visiter tous les services du journal. On voit, ci-contre, le groupe dans le département des presses, de gauche à droite, première rangée: Serge Beauregard, Paul-Émile Guillet, Daniel Champagne, Mario Dougherty, François Duquette et Lucia Lepage en charge du groupe. Seconde rangée: Yves Simard, Patrick Reed, Jackie Statton, Sylvain Brault, Anne-Marie Côté, Ghyslain Duplin et Erick Vachon.



(Photo La Tribune par "Stéphane Lemire") 44273

La Tribune salue



Johanne Bolduc, qui compte aujourd'hui 15 ans de service comme typographe à l'atelier de production du journal.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Situation générale: un large creux accompagné d'averses se retire lentement vers l'est du Québec. Il est remplacé par une autre perturbation venant de l'ouest et apportant des nuages et un peu de précipitations. Par contre, un répit attend le sud de la province, mercredi, avec l'arrivée d'une crête de haute pression et un peu de soleil sur ces régions.

Les températures demeureront près des normales saisonnières. ESTRIE-BEAUCE: nuageux avec éclaircies en matinée. Possibilité d'averses en matinée. Max.: près de 7. Min.: près de 1. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en matinée.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux en matinée. Max.: 6 à 8. Min.: 0 à 2. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses puis éclaircies par la suite.

MONTREAL: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en fin de journée. Max.: près de 8. Min.: près de 2. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: couvert.

LAURENTIDES: nuageux. Averses en fin de journée. Max.: 5 à 7. Min.: près de 0. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: Averses parfois mêlées de neige fondante en matinée.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: nuageux avec éclaircies. Averses en fin de journée. Max.: près de 8. Min.: 1 à 3. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: couvert.

ABITIBI, TÉMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: nuageux avec éclaircies en matinée. Averses parfois mêlées de neige fondante en après-midi. Max.: 2 à 4. Min.: -2 à -4. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: neige fondante en matinée.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE: nuageux avec averses en après-midi. Max.: 6 à 8. Min.: près de 0. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: Averses de neige fondante ou de pluie en matinée.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: nuageux avec éclaircies en après-midi. Possibilité d'averses. Brumeux par endroits en matinée. Max.: 5 à 7. Min.: -2 à 0. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: généralement nuageux avec quelques averses ou chutes de neige fondante en matinée.

CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA, STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE: nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux en matinée. Max.: 5 à 7. Min.: près de 1. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: nuageux avec averses en matinée.

GASPÉ et PARC FORILLON: généralement nuageux. Max.: 6 à 8. Min.: près de 1. Risque de précipitations: 20 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES, BASSE CÔTE-NORD, SECTEUR DE NATASHQUAN ET A L'OUEST, ANTICOSTI: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux en matinée. Max.: près de 5. Min.: près de -2. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: généralement nuageux. Quelques averses parfois mêlées de neige fondante.

Vers le soleil

- Acapulco 23 variable 33
- Barbade 27 variable 30
- Bermudes 25 nuageux 28
- Brownsville 23 clair 29
- Daytona Beach 8 clair 26
- La Havane 22 clair 29
- Honolulu 25 couvert 32
- Kingston 26 clair 34
- Las Vegas 13 clair 29
- Los Angeles 16 couvert 21
- Mexico 7 nébulosité 26
- Miami Beach 18 variable 29
- Myrtle Beach 9 clair 22
- Nassau 24 nuageux 31
- Orlando 14 variable 26
- Palm Springs 23 clair —
- Reno 2 variable 15
- San Juan 25 variable 30
- Tampa 14 variable 26
- Trinidad 27 variable 31
- West Palm Beach 16 clair 29

Merci de nous avoir aidés à traverser le mauvais temps. À vous maintenant de venir profiter du bon temps.



Les Canadiens ont réagi promptement et généreusement à l'ouragan Gilbert. Cette aide si précieuse alliée à notre travail

ÉLECTIONS 88

Libre-échange: le PQ tient à mentionner le 21 novembre dans sa motion

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois tient à conserver sa neutralité complète dans le déroulement de la campagne électorale fédérale et, pour ce faire, il est même prêt à voter contre sa propre motion au sujet du libre-échange aujourd'hui à l'Assemblée nationale si les ministériels la modifient en enlevant la date limite du 21 novembre.

La motion que le chef de l'Opposition Guy Chevrette a soumise jeudi dernier demande que le gouvernement fédéral indique "avant le 21 novembre 1988" les moyens financiers qu'il entend mettre à la disposition des provinces pour qu'elles puissent établir des programmes de transition, de soutien et d'adaptation de la main-d'œuvre et des entreprises afin de minimiser les effets négatifs de l'accord de libre-échange.

Cette date du 21 novembre, jour des élections, le PQ y tient mordicus "sinon notre motion perdra tout son sens", comme a expliqué un porte-parole du bureau de Jacques Parizeau, hier.

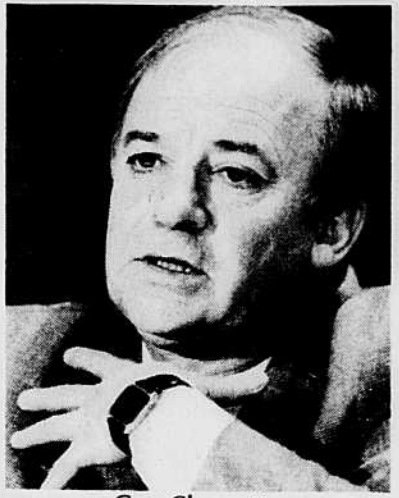
"Une motion d'appui au libre-échange sans connaître la nature des programmes de transition serait considérée par nous comme un appui pur et simple, partisan, au gouvernement Mulroney et ce n'est pas ce que nous cherchons", a-t-il ajouté.

L'entourage de M. Bourassa voudrait bien enlever l'échéancier et remplacer "avant le 21 novembre" par les termes "dans les meilleurs délais".

tions en vue de s'entendre sur le libellé de la motion mais avec bien peu de chances de succès, semble-t-il.

Le débat auquel tiennent beaucoup les libéraux procurerait une autre occasion pour le premier ministre Bourassa de poursuivre sa campagne en faveur de l'accord commercial, et par ricochet, de donner un coup de main à son ami Brian Mulroney, le seul chef de parti à promouvoir le libre-échange dans la campagne électorale.

"Il ne s'agit pas d'aider M. Mulroney mais de faire triompher l'idée du libre-échange", a affirmé hier un membre du bureau du premier ministre.



Guy Chevrette

Moins de pression

Le PQ réplique qu'en parlant de "meilleurs délais", l'Assemblée nationale enlèverait de la pression sur les épaules du gouvernement.

Mulroney qui, s'il est réélu, aurait beau jeu ensuite pour préciser quand bon lui semblera ces programmes de transition.

Les représentants du gouvernement et du PQ doivent donc poursuivre ce matin les négocia-

Il n'en reste pas moins que M. Bourassa est sorti de sa "neutralité" en fin de semaine pour réaffirmer sa foi en le libre-échange et dénoncer du même coup les leaders du camp du "Non", MM. John Turner et Ed Broadbent.

Le débat lui permettrait de réaffirmer sa conviction que le pacte canado-américain contribuera à la prospérité économique du Québec et du Canada et le chef du gouvernement ne s'en priverait sûrement pas.

Le parti Rhinocéros mettrait une nouvelle langue en vigueur

OTTAWA (PC) — Si le parti Rhinocéros est élu, une nouvelle langue sera mise en vigueur afin de mettre fin à la confusion qui règne au sujet des deux langues officielles, a affirmé lundi le candidat rhiniste Charles McKenzie.

Le parti, a-t-il toutefois précisé, n'a pas de problème avec le français ni avec l'anglais. "Peu importe à quel point vous massez le français ou vous massez l'anglais, pourvu que votre scotch soit bon," a déclaré Mc-

Kenzie, avant d'absorber une gorgée de Molson Canadian.

Quelques journalistes et quelques buveurs de bière étonnés ont assisté, à la taverne Chateau Lafayette, à l'assemblée que M. McKenzie avait qualifiée de "convention internationale".

Accompagné de 'Leaping' Liz Johnson, effeuilleuse à plein temps et candidate à temps partiel dans la circonscription d'Ottawa-Centre, McKenzie a profité de l'occasion pour faire quelques promesses.

Une grande voiture... pour petit budget!

GRAND SPÉCIAL! \$8495

T.T.P. en sus

- Conçue en Allemagne par Opel • Moteur de 1,6 L à injection contrôlée par ordinateur • Freins assistés
- Ceintures baudrier aux places arrière • Banquette arrière repliable
- Généreux coffre de 532 L • Sièges baquets à dossier inclinable garnis tissu à l'avant • Pare-brise encadré
- Barre stabilisatrice avant • Excellent rendement du carburant
- Plan de protection Passeport (3 ans 80 000 km*)

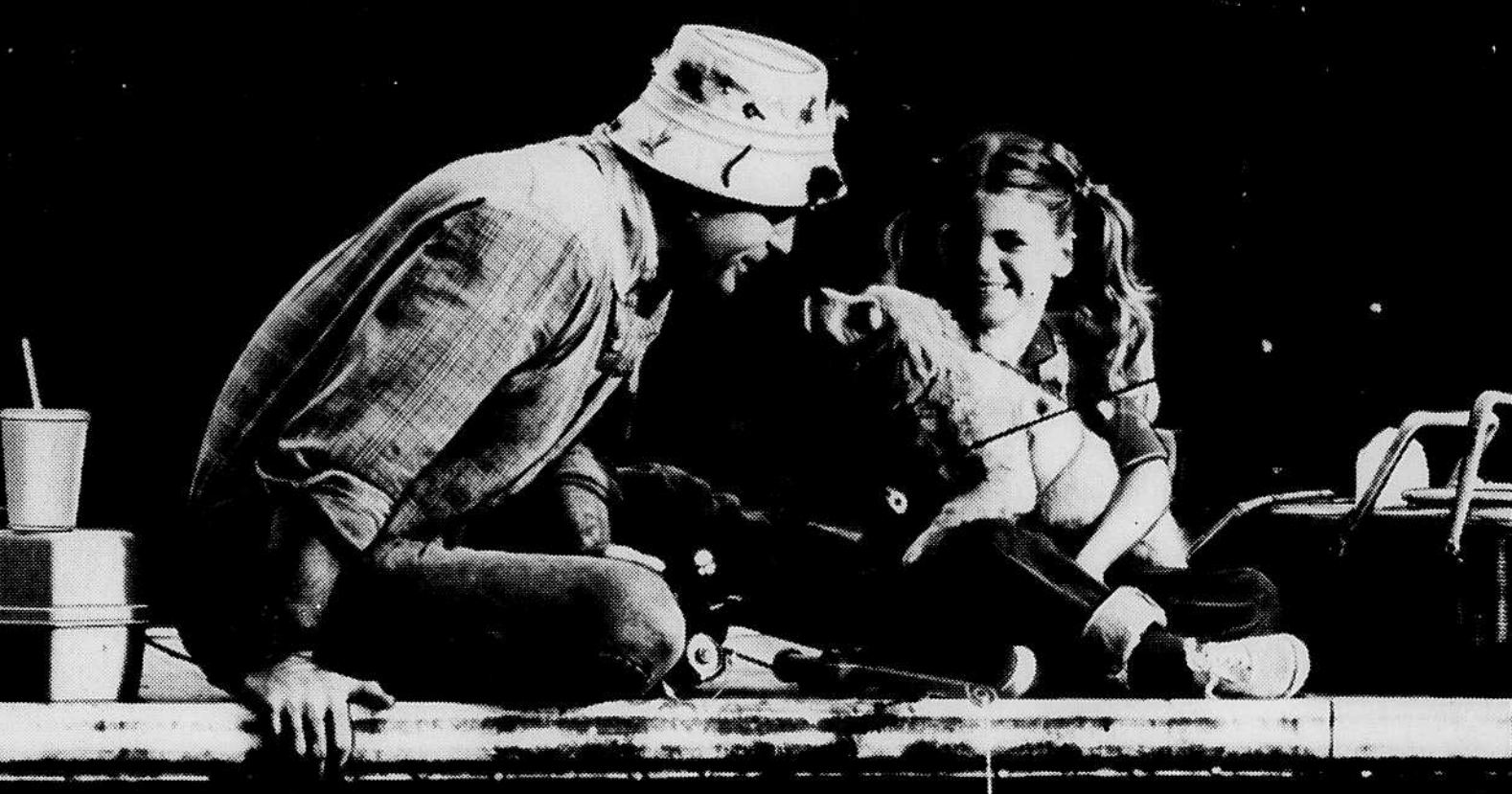
PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Optima 1988

PASSEPORT SHERBROOKE

4880, boul. Bourque Rock Forest 823-1400

Voisin de Précision Acura



Parce que vous voyez plus loin que le bout de votre nez.

Le dépôt à terme

10%

1 an
dépôt minimal 1 000 \$
(non rachetable)
Intérêts versés annuellement.

Vous disposez d'une somme d'argent que vous prévoyez n'utiliser que plus tard. Et vous cherchez, bien sûr, à faire fructifier vos épargnes au maximum. Avec les dépôts à terme de la caisse Desjardins, vous avez l'assurance d'obtenir un rendement des plus profitables.

Exclusif à Desjardins : l'assurance-vie épargne.

Au renouvellement ou à l'ouverture d'un dépôt à terme, en plus d'un taux d'intérêt avantageux, votre caisse Desjardins vous offre la possibilité d'ajouter une assurance-vie à votre épargne.** C'est simple, peu coûteux et payable par retraits automatiques du compte d'épargne avec opérations. Renseignez-vous à votre caisse Desjardins.

* Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie à ses caisses populaires affiliées. Taux d'intérêt sujets à changement.
** Sous réserve des dispositions de la police d'assurance en vigueur à la caisse.

L'épargne c'est la liberté



Annonces...

soyez présents dans nos pages consacrées aux

CADEAUX de Noël

Réservez votre espace publicitaire avant **vendredi le 18 novembre 1988**

Votre message côtoiera celui de nombreux commerces reliés au domaine du cadeau de Noël. Lors de cette période commerciale la plus profitable de l'année, il faut vous assurer d'en retirer la plus large part possible.

C'est une occasion exceptionnelle de vous adresser aux intéressés.

Communiquer avec votre représentant habituel ou appelez le service de la publicité au numéro suivant.

564-5450

DATE DE PUBLICATION MARDI, 29 NOV. 1988

la tribune

ÉLECTIONS 88

L'assurance-maladie n'est pas un "roc de Gibraltar", affirme Monique Bégin

OTTAWA (PC) — Loin d'être ce "roc de Gibraltar" que les gens y voient, le régime canadien d'assurance-maladie est vulnérable, et l'accord de libre-échange Canada-États-Unis le rendra encore plus fragile.

L'ex-ministre fédérale de la Santé Monique Bégin, qui s'est battue contre la surfacturation pratiquée par certains médecins, il y a quelques années, a de nouveau exprimé, en conférence de presse, lundi, ses objections au projet d'accord commercial.

Mme Bégin est persuadée que cet accord, qui est devenu au fil des jours l'enjeu principal de la campagne électorale fédérale, ouvre la porte aux soins de santé "à l'américaine", où les profits passent avant la santé des patients.

Accepter l'entente de libre-échange revient ni plus ni moins à inviter les compagnies américaines à acheter des hôpitaux canadiens pour les transformer en entreprises rentables, a-t-elle affirmé.

L'ex-ministre, qui était accompagnée de la présidente de la Conférence nationale des syndicats d'infirmières, Mme Kathleen Connors, avait convoqué sa conférence de presse à Ottawa à la suite de l'intervention-surprise de l'ex-juge Emmett Hall dans le débat sur le libre-échange, la semaine dernière.

Celui qui a été décrit comme le "père" du régime canadien d'assurance-maladie a soutenu qu'il ne voyait rien dans l'accord de li-



L'ex-ministre Monique Bégin

bre-échange qui menace notre système de soins de santé.

A cela Mme Bégin, qui enseigne aujourd'hui à l'université Carleton, rétorque que nul - "même pas M. Hall" - ne peut être sûr que l'assurance-maladie ne souffrira pas du traité commercial avec les États-Unis. Mais elle admet aussi que rien ne dit non plus que le système sera à coup sûr attaqué par le libre-échange. En somme, le libre-échange est un pari, un pari risqué, puisqu'on ne peut être sûr de rien, ni dans un sens, ni dans l'autre, conclut-elle.

Mme Connors a déclaré que les soins de santé auraient dû bénéficier d'une exemption spécifique dans l'accord de libre-échange.

Les compagnies de sondages rêvent de prospérité... après les élections

OTTAWA (PC) — Pour les compagnies de sondages d'opinions, les campagnes électorales sont l'occasion rêvée de faire parler d'elles.

Dans une industrie devenue aussi compétitive que lucrative, les sondages portant sur les intentions de vote de l'électorat sont perçus comme le premier pas sur la voie de la prospérité et le cycle quadriennal des élections fédérales a pris l'allure de Jeux olympiques pour sondeurs professionnels.

Car à l'issue de ces 50 jours de campagne électorale, c'est une fortune qui attend les compagnies de sondage qui auront joui

de l'attention publique - et encore plus celles qui auront prédit avec succès le résultat de la course aux votes - sous forme de millions de dollars réservés chaque année aux sondages par les compagnies et les gouvernements.

Il n'y a pas beaucoup d'argent immédiat à faire avec les sondages politiques menés pour les médias, affirme un professeur de journalisme et expert en sondages, M. Allan Frizzell. Mais l'énorme publicité dont bénéficient les maisons de sondage en période électorale a son impact sur la répartition des contrats de sondage octroyés chaque année, et dont le montant est évalué à quelque \$200 millions par année.

Le libre-échange fera disparaître 76,000 emplois d'ici 10 ans — Larose

MONTREAL (PC) — Dans la foulée des nombreuses prévisions sur les conséquences de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange a prédit hier la disparition de 76,000 emplois directs d'ici dix ans si l'entente Mulroney-Reagan est ratifiée.

C'est l'industrie du textile, fortement concentrée au Québec, qui sera la plus touchée, avec l'élimination de 40 pour cent des emplois, a indiqué hier le président de la CSN, M. Gérald Larose, un des porte-parole de la Coalition, formée également de la CEQ, FTQ et de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Ces chiffres proviennent d'études sectorielles menées par des économistes des quatre organisations. Les recherches prédisent des pertes d'emplois dans plusieurs autres secteurs: fabrication métallique, produits électriques, appareils ménagers, machinerie, certains équipements de transport, produits chimiques, transformation de la volaille, transformation de fruits et de légumes, cartons, papiers fins, mobilier de maison, services de gestion, services d'information, services financiers, télédiffusion et câblodistribution.

En ce qui concerne les estimations de la Conférence Board, qui prévoit la création de 250,000 emplois sur dix ans, M. Larose les trouve nettement exagérées. Pour atteindre cet objectif, l'organisme se fonde sur deux éléments auxquels le leader syndical dit avoir beaucoup de difficulté à croire: le transfert des tarifs douaniers qui seront abolis en diminution des prix à la consommation et une remontée de la productivité au Canada.

M. Larose convient qu'il est possible que l'accord profite à certains secteurs, mais refuse catégoriquement de croire qu'il y aura plus d'emplois de créer que de perdus.

Québec grand perdant

Ce qui ressort de l'étude entreprise par la Coalition, c'est que le Québec sera le grand perdant de ce contrat de libre-échange car c'est là que sont concentrés les secteurs les plus vulnérables à la libre concurrence, dit M. Larose. "Je ne sais pas où on est allé chercher que c'est l'Ontario qui va prendre le coup et que le Québec va s'en sortir comme par magie".

M. Larose s'en prend au premier ministre du Québec, un des grands défenseurs du libre-échange, qui ne voit dans l'enten-

te Mulroney-Reagan que l'occasion en or pour vendre l'énergie électrique de la province aux Américains.

"M. Bourassa, n'a qu'une obsession, vendre son électricité. Il se fout de faire de l'électricité un outil de développement industriel."

Quant au chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, lui aussi fervent partisan de cet accord de libéralisation commerciale avec les États-Unis, il appuie l'accord "pour régler le problème politique de l'association"

avec le reste du Canada, estime M. Larose.

Néanmoins, la Coalition d'opposition au libre-échange (qui a dépensé près d'un million de dollars depuis sa création en 1986 pour dénoncer le traité) est en faveur de la libéralisation des échanges commerciaux, mais dans un cadre multilatéral comme celui du GATT, précise le président de la CSN. "Ca n'a rien à voir avec ce contrat mur à mur qui affaiblit les interventions de l'Etat".

Parmi les deux grands partis fédéraux qui s'opposent à l'entente de libre-échange, lequel choisit la coalition: le Parti libéral ou le NPD? Là-dessus, aucune réponse claire.



Gérald Larose

"ULTIMA FINANCE PEUT VOUS AIDER À MIEUX BÂTIR VOTRE RÉUSSITE"

Paul Martin, vice-président d'ULTIMA FINANCE

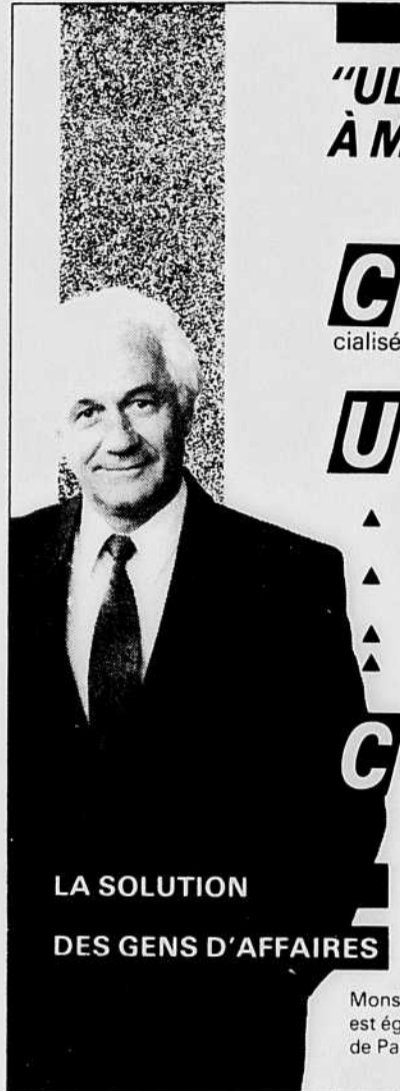
C'est grâce à des spécialistes de l'immobilier comme Paul Martin que la société ULTIMA FINANCE met à la portée des gens d'affaires le service de financement hypothécaire le plus spécialisé au Canada.

ULTIMA FINANCE est une société prêteuse qui transige directement avec l'emprunteur et qui offre des formules de prêts hypothécaires parfaitement adaptées à vos projets.

- ▲ Prêts hypothécaires sur complexes domiciliaires, immeubles commerciaux et industriels
- ▲ 1ère, 2e et 3e hypothèques, jusqu'à 85% de la valeur marchande de l'immeuble
- ▲ Prêts intérimaires ("Bridge")
- ▲ Taux fixes ou variables des plus concurrentiels

Chez ULTIMA FINANCE, chaque projet est traité individuellement et promptement, PAR des professionnels de l'immobilier POUR des gens de l'immobilier.

ULTIMA FINANCE, votre nouveau partenaire financier.



LA SOLUTION

DES GENS D'AFFAIRES

Monsieur Paul Martin est également président de Paul Martin inc.



ULTIMA FINANCE INC. SOCIÉTÉ DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ULTIMA FINANCE inc. 5250, boulevard Décarie 6e étage Montréal, QC H3X 2H9 Téléphone: (514) 487-0702

500\$ de rabais sur les Eagle Vista.

Eagle Vista 1989 3 portes

Eagle Vista 1989 4 portes



Équipement standard

- Moteur de 1,5 L
- Boîte de vitesses manuelle 5 rapports surmultipliée
- 7,8 L/100 km (36 mi/gal.) en ville
- 5,7 L/100 km (50 mi/gal.) sur route

Équipement standard

- Moteur de 1,5 L
- Boîte de vitesses manuelle 5 rapports surmultipliée
- 7,8 L/100 km (36 mi/gal.) en ville
- 5,7 L/100 km (50 mi/gal.) sur route

Il est maintenant plus tentant que jamais de posséder une Eagle Vista 1989, 3 portes ou 4 portes, raffinée et tellement plaisante à conduire.

Ces deux petites voitures sophistiquées vous sont en effet offertes avec un généreux rabais.

Mais...faites vite! Cette offre prend fin le 30 novembre*.

*Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. Rabais direct du fabricant au consommateur. Peut être appliqué au prix d'achat. Le rabais s'applique à tous les modèles Vista 1989 3 portes et 4 portes en stock. Se termine le 30 novembre 1988.

Chrysler Canada



Jeep

Eagle

Ça promet.